Cas 1 Merci, pour chaque domaine d'activité, d'identifier, base légale à l'appui :
- La loi applicable - La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)
<ul> <li>L'entité qui en est chargée</li> <li>Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime</li> </ul>
L'aide à la création cinématographique suisse  - La loi applicable  L'Cin /OCin / OECin / OPICin (71 Cst) Federal
- La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)
Ser vice public - L'entité qui en est chargée
Comission Fédérale du Cinéma - Administration centralisée
- Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime  AF -D DF I -D OFC -D CFC
OF désigne les membres de la comission OFI Pouvoir
the archigue
Le contrôle des finances de la Confédération
- La loi applicable LCF/127Cet Federal
- La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)  Activité de police — Surveiller les finances de la Confédération  - L'entité qui en est chargée
- Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime
entité décentralisée CF "Soumis uniquement à CsI et bloi " 1 LCF radtaché administrative munt muis pro de hiérarchée
mais pro de hiérarchie
La mise en œuvre de l'assurance-maladie obligatoire en Suisse  Oroit fidera
- La loi applicable IT+ Cr/LAPIAI / LSHMAI
- La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)  Service public
-L'entité qui en est chargée Entreprise privé Caisse maladie
Surveillance entre cette entite et la collectivité, le cas echeant la manière dont il s'exprime  2 L SAMAI confe aux CM  Lien de surveillance - 34 LSAMAI / 56 LSAMAI
La délivrance des permis de chasse dans le canton
- La loi applicable Fédéral: 79 Cst fixe la principa  - La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)
- La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)
Achivité de gestion / - L'entité qui en est chargée
- Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime
LCE (Equivalent LOGA cantonal NE)

L'enseignement universitaire dans le canton

SFFN

- La loi applicable 63 a Get - Hunto écoles cantonde LU

LUNE

- La tâche publique en cause (activité	de po	lice, d	le service public, de ges	stion, éconor	mique)	3 <b>4</b> 0
- La tâche publique en cause (activité  Assure   lens cigremen   - L'entité qui en est chargée	et	h	ruherche,	service	public	Arr. 2 WNG

- Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime

TELE TUDON de sorveillonce		
D rapportie willing	LUNE	Conf
Uni Art.	1	juridiq Le reste

Uni = personne morale
, cantons, commune out la personalité
que, reponse dans la loi
c = si la loi le prévoit

L'activité de la Banque cantonale de Neuchâtel

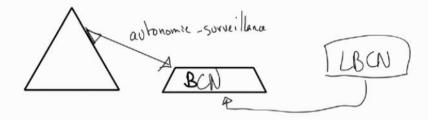
- La loi applicable 98 Const / LBCN

- La tâche publique en cause (activité de police, de service public, de gestion, économique)

Activité Economique et de gorion

- L'entité qui en est chargée

- Le lien hiérarchique et/ou de surveillance entre cette entité et la collectivité, le cas échéant la manière dont il s'exprime



	Législatif	Exécutif	Judiciaire
Confédération	AF CE	CF	TAF ITEB
Canton (NE)	GC	CÉ	TC Tass
Communes (NE)			

lois communales